

Utiliser de manière autonome TELEPAC - perfectionnement

PUBLIC CIBLE

Paysans du Tarn et alentours éligibles au fonds VIVEA.

PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis nécessaire

CONTENU

Approfondissement des connaissances afin de faire ses déclarations PAC de manière autonome sur TELEPAC.

MODALITÉ D'ENSEIGNEMENT

présentiel

Infos complémentaires

ORGANISÉE PAR

ADEAR Tarn

DURÉE : 1 jour(s)

DATE LIMITE : 05/05/2024

MODALITÉS D'ACCÈS

les modalités d'accès seront précisées lors de la confirmation d'inscription

TARIFS

Adhérent	90 €
Non adhérent	90 €
Non agricole	90 €

Finançable par le fond de formation Vivea

Les non-éligibles VIVEA ne sont pas prioritaires.

ATTESTATION

Remise en fin de formation

RENSEIGNEMENTS

Christophe Kuster
adear.tarn@free.fr
ADEART

MENTIONS

Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Merci de nous contacter afin d'étudier ensemble les possibilités d'adaptation.

DATES, LIEUX ET INTERVENANTS

Date	Lieu	Intervenant
06/05/2024	Communauté des communes Centre Tarn 81120 Tarn	Alix Laville et Christophe Kuster, paysans et référents PAC de la Conf'81

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))